



RAPSE

La Lettre

N° 157
9 sept
2019

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

RETRAITES :



Faire monter les exigences de la riposte pour un projet alternatif de progrès. Cela peut contribuer à refonder la gauche française.



Sommaire

- ✓ 1) Réforme des retraites : l'enfumage..... Pages 2/4
- ✓ 2) Pour un système de retraite du XXIe siècle..... Pages 5/8
- ✓ 3) Les débats sur la fête auxquels participe la commission économique.....Pages 9/11



Réforme des retraites : l'enfumage

Gisèle Cailloux

Le rapport Delevoye est tombé.

Nous reviendrons dans les prochaines lettres du Rapse sur ce rapport, mais on peut déjà constater que dans le droit fil de la communication d'E. Macron, l'enrobage du projet veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes :

« Dans ce document, je vous invite à partager les principes fondateurs du système universel de retraite... »

« Le système universel que propose ce document répond aux attentes profondes de nos concitoyens en termes d'équité, de justice, de simplification, de lisibilité, de solidité et de solidarité, mais surtout il entre en résonance avec notre société d'aujourd'hui et de demain ».

« C'est l'esprit de notre Nation de retrouver le bien commun d'une solidarité assumée entre actifs et inactifs, bien portants et malades, travailleurs et chômeurs, valides et invalides. »...

En réalité, le patronat n'a jamais digéré la mise en place du système de retraite (et de la sécurité sociale) mis en place par le ministre communiste Ambroise Croizat en 1945.

Le financement était assuré (et l'est toujours pour la part cotisations sociales) par des prélèvements sur les richesses créées par les salariés et donc aux dépens des profits des entreprises.

Depuis 1945, ces profits ont explosés Mais ces prélèvements demeurent insupportables pour le patronat. Ce sont des masses monétaires non mobilisables pour le profit, le patronat n'a donc jamais cessé de chercher à en récupérer la maîtrise.

L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les carrières complètes en mars 1982 a été le dernier acte d'une évolution positive qui a permis aussi l'introduction progressive des retraites complémentaires de 1947 à 1974.

Depuis 37 ans, les réformes successives, sous prétexte d'équilibre des comptes, ont conduit à un recul du niveau des pensions : prise en compte des 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures, fin de l'indexation des pensions sur les salaires... et à un recul concret de l'âge de départ : augmentation successive de la durée de cotisation. Une partie des recettes dues aux cotisations sociale a été transféré sur les ménages avec la CSG. La démocratie elle même a été étouffée avec l'abandon de l'élection des représentants des salariés pour gérer cette caisse.

L'équilibre des comptes ?

Depuis 37 ans on nous enferme dans le postulat mathématique : le vieillissement de la population conduit à un déséquilibre de plus en plus important entre les actifs et les retraités. Moins d'actifs pour subvenir à plus de pensions ne peut se résoudre qu'en diminuant les pensions et le nombre de pensionnés.

Certes, les progrès en terme de prise en charge de la santé conduisent à un vieillissement de la population, mais ce n'est pas le seul élément à prendre à compte.

Le contexte a changé : les progrès technologiques (qu'accélère la révolution informationnelle) permettent de satisfaire beaucoup plus de besoins humains avec un nombre d'heures de travail considérablement abaissé.

Depuis la création de notre système de retraite la baisse de temps de travail qui en est résultée s'est faite « par tous les bouts » : au début de la vie active avec une durée d'études nettement plus longue, durant la vie active avec la durée de la semaine de travail abaissée et l'augmentation des congés payés, à la fin de la vie active avec âge de la retraite plus tôt.



Cela s'est accompagné d'une forte évolution du salariat vers beaucoup plus de techniciens, d'ingénieurs et un transfert d'activité vers le développement des services.

Le besoin de services publics grandit.

Parallèlement, le chômage n'a cessé de gonfler pour dépasser aujourd'hui les 5,5 millions (5,579M dont 3,377 en catégorie A), s'accompagnant d'une inflation de la précarité, de la faiblesse des salaires, de l'insuffisance de formation au regard des défis de notre époque. Ces données polluent et freinent la croissance, « plombent » l'efficacité des actifs.

Depuis 37 ans, la communication gouvernementale et patronale travaille l'opinion publique pour lui faire accepter ces reculs.

➔ au nom de la justice contre les régimes spéciaux : « *Aujourd'hui, les différences de règles entre régimes nourrissent un fort sentiment d'inéquité chez les Français.* » nous dit le rapport Delevoye.

➔ Mais qui tape régulièrement sur les régimes spéciaux comme celui de la SNCF sans préciser que les cheminots payent des cotisations plus élevées ;

➔ qui tape sur celui des fonctionnaires dont le calcul est basé sur les 6 derniers mois sans préciser que les primes ne sont pas prises en compte ce qui conduit à ce que la retraite des fonctionnaires est en définitive légèrement plus faible que celle du privé !

■ Au nom de l'équilibre à venir des recettes/dépenses. Mais quel équilibre ? **Qui décide que dans le cadre d'une augmentation des richesses créées (pib), la part des retraités devrait être figée en % au niveau actuel (13,8%). Serait-ce scandaleux d'envisager que ce pourcentage passe à 16 %, voir 18 % ?**

➤ Le débat est enfermé dans l'équation recettes apportées par les actifs/ dépenses en pensions.

● Jamais n'apparaît dans les données du problème l'accaparement par le patronat des richesses créées : 180 milliards d'euros distribués en dividendes en 2018 ce qui conduit la France à tenir le record mondial du ratio dividendes / profits.

● Jamais n'apparaît qu'une autre politique obligeant les entreprises à investir pour plus d'emplois, pour produire plus propre, pour augmenter l'efficacité sociale des entreprises pourrait rééquilibrer durablement les comptes.

● Jamais n'apparaît que les banques pourraient avoir un rôle plus vertueux d'aide au développement de ces entreprises, avec des prêts d'autant abaissés que l'investissement serait porteur d'emplois, de formations et respectueux de l'environnement.

● Jamais n'apparaît le gâchis d'efficacité qu'entraîne l'insuffisance de formation à laquelle peuvent accéder les salariés tout au long de leur vie.

Toutes choses qui engendrent le gâchis formidable du chômage et de la précarité.

Avec Macron, nous sommes au terme des réformes rognant sur le niveau des pensions et augmentant la durée de travail (si tant est que ceux qui atteignent la retraite soient encore salariés).

C'est tout le système qui est en cause : il s'agit d'une réforme systémique des retraites : on remplace le système de répartition reposant sur la solidarité intergénérationnelle par un système dit à points.

◆ L'emballage du projet est soigné. Ce sera, nous dit-on, encore de la répartition puisque les sommes permettant d'acheter des points serviront directement à payer les points acquis par les retraités.



◆ En réalité, le système actuel sécurise le taux plein des retraites puisque ce sont les richesses créées par les actifs qui servent à payer les pensions. Même si le pouvoir d'achat de la retraite peut baisser par le biais d'une non revalorisation en fonction de l'inflation, la retraite acquise est acquise.

Dans le système Macron qui établit un rapport marchand entre les points acquis et la pension versée, aucune sécurité quoi que dise le rapport Delevoye.

Ne dit-il pas déjà que : - « *Au démarrage de la réforme, et en l'état des hypothèses actuelles, le rendement d'équilibre du système, c'est-à-dire le rapport entre la valeur de service et la valeur d'acquisition des points, serait fixé à 5,5%.* » ...

« La détermination de l'évolution des retraites. Le cas échéant cette modalité d'évolution permettra, compte tenu des prévisions économiques réalisées, d'ajuster la revalorisation des retraites à la situation du pays, sans dépendre trop fortement des évolutions conjoncturelles du cycle économique. »

◆ En outre, dans le cadre des lois financières, le Gouvernement pourra présenter au Parlement les modifications ayant trait aux conditions d'ouverture des droits (âge légal, dispositifs de départs anticipés) ainsi qu'aux dispositifs de solidarité (périodes assimilées, droits familiaux, minimum de retraite, etc.).

Donc en fait rien n'est acquis !

La réforme introduit une « règle d'or » : « *Une règle d'or sera mise en place pour garantir la pérennité du système de retraite. L'équilibre du système sur le moyen-long terme constitue une condition essentielle de la restauration de la confiance des Français.*

En conséquence, une règle d'or d'équilibre sera instaurée pour garantir la pérennité de la trajectoire financière du système de retraite.

En fait, il s'agit de limitation (pas de plancher!) des dépenses du PIB à 14 % au niveau de 2025 prévu (14% contre 13,8 % aujourd'hui), il est évident qu'une évolution

négative du PIB qui n'apparaît pas dans les prévisions du COR comme cela s'est produit en 2009 peut conduire à une forte baisse des retraites (gâteau plus petit à partager entre le même nombre de personnes).

Toutes les réformes conduites depuis 37 ans, baisse des retraites, recul de l'âge de départ ont démontré leur inefficacité.

Elles partent toutes du même postulat : pas touche à la société capitaliste, pas touche aux profits même si ceux-ci augmentent considérablement. L'argent doit être mobilisé au service des actionnaires, au service de la rentabilité du capital.

E. Macron dont toutes les réformes sont tournées vers ce service, après avoir cassé le code du travail, réduit considérablement les droits des salariés, leurs moyens de résistance face à la prédation patronale, s'attache maintenant à ce droit fondamental acquis à la Libération.

La réforme nécessaire de la retraite s'inscrit au contraire dans une réforme de la société pour le progrès social, pour répondre à l'aspiration d'émancipation humaine.

Il s'agit de créer les conditions non seulement d'une autre répartition des richesses (le gâteau) avec de meilleurs salaires, de meilleures retraites mais aussi d'augmenter les richesses créées (gâteau plus grand) et d'en changer la recette (plus digeste) en produisant autrement.

Les entreprises sont au cœur de la solution.

Disputer aux patrons le pouvoir dans les entreprises, utiliser l'argent autrement en réduisant considérablement le coût du capital (dividendes et frais financiers) pour produire autrement, créer des emplois, assurer une formation répondant aux nécessités actuelles, revaloriser les salaires, libérer l'esprit créatif des salariés, développer les services publics bref mettre en cause le capitalisme, pour l'émancipation humaine devient urgent pour les retraites mais aussi pour d'autres urgences comme réussir la transition écologique. C'est ce qui est posé aujourd'hui.



Pour un système de retraites du XXI^e siècle

Denis Durand

Ce qui importe pour tout un chacun, c'est l'âge du départ à la retraite, le montant garanti de la pension en pourcentage du salaire de fin de carrière pour une carrière complète, le niveau de vie à la retraite.

Rien – et surtout pas les évolutions démographiques prévisibles – ne justifie une régression par rapport aux conquêtes sociales qui ont pu être arrachées jusqu'aux années quatre-vingt : possibilité de départ à 60 ans, avec une pension équivalente à 75 % du meilleur salaire et indexée sur l'évolution des salaires. Chaque travailleur crée bien plus de richesses aujourd'hui qu'en 1945 !

Mais répondre au défi des retraites exige de transformer profondément le système existant, et de commencer à s'attaquer à ce qui mine notre économie : chômage et précarité, domination de la finance, concurrence internationale effrénée. C'est un véritable changement de civilisation. Il faut répondre à un triple défi : l'augmentation de la part des plus de 60 ans dans la population, l'allongement de la durée de la vie, l'aspiration à un autre mode de vie.

Il faut en finir avec la coupure du cycle de vie entre formation, travail et retraite, développer la formation à tous les âges de la vie et transformer les conditions de transition de l'emploi à la retraite.

Il faut favoriser un rôle actif des retraités dans les solidarités (auprès des enfants, des jeunes en formation ou des jeunes précaires, etc.) et encourager leurs activités utiles.

Il faut aussi promouvoir, qualifier et financer les emplois à domicile de qualité pour les personnes âgées dépendantes .

Il faut réaliser effectivement l'égalité entre femmes et hommes, en matière de retraites donc de salaires, c'est-à-dire tout au long de la vie professionnelle.

Tout cela implique toute une organisation, non marchandisée, de la vie après le travail, un véritable service public de type nouveau, à l'opposé des projets de *silver economy* qui cherchent à élargir sans cesse l'emprise du marché pour offrir des opportunités de profits aux capitaux privés.

À l'opposé du projet Macron, il faut donc, bien sûr, un système de retraites à prestations définies pour un âge de départ connu, garantissant par construction la solidarité entre les salariés, notamment en matière de pénibilité et de durée des carrières, conformément aux principes de notre système depuis la Libération. Chacun peut ainsi connaître les droits dont il disposera à 60 ans, sans vivre dans la crainte d'une réduction de la valeur du « point de retraite » au moment de la liquidation de la pension, et sans être mis sous pression pour accumuler des points au cours de sa vie professionnelle, en compétition avec les autres salariés.

Le PCF ne se contente pas d'énoncer ces objectifs. Il propose les moyens financiers de les atteindre et les leviers politiques à conquérir : c'est la cohérence du projet communiste, telle que l'exprime notre 38^{ème} congrès.

Contrairement à la pierre angulaire de la réforme Macron – la limitation à 14 % des dépenses de retraites en proportion du PIB qui donnera à un aréopage de planificateurs technocratiques le pouvoir de réduire la valeur du point au nom du respect de cette limite – il faut consacrer plus de richesses aux pensions versées à un nombre croissant de retraités, aux dépenses visant à préserver la santé et l'autonomie des personnes âgées, aux dépenses de formation.

En résumé, il faut une plus grande « part du gâteau » pour les retraites, mais à l'intérieur d'un « gâteau » plus gros.



C'est possible : dans le passé, les gains de productivité ont permis d'élargir et de renforcer les droits des retraités alors que leur nombre augmentait davantage que celui des salariés en activité.

Mais aujourd'hui, les énormes prélèvements sur les richesses créées exigés par la rentabilisation d'une masse démesurément accrue de capitaux s'y opposent de plus en plus violemment. Les grands groupes se servent des gains de productivité liés à la révolution informationnelle pour supprimer des emplois et pour rejeter les salariés dans le chômage plutôt que pour développer l'emploi, la formation, l'écologie.

Il en résulte non seulement une déformation du partage des richesses au détriment des salaires et de la protection sociale, mais d'immenses gâchis de capacités humaines et une perte d'efficacité économique : c'est tout cela, le coût du capital.

Trois millions de chômeurs officiellement recensés (en réalité beaucoup plus), soit 10 % de la population active, c'est autant de personnes qui ne peuvent pas faire bénéficier leurs concitoyens de leurs capacités à créer des richesses. Toutes choses égales par ailleurs, ces trois millions de personnes pourraient apporter 10 % de valeur ajoutée en plus, soit 235 milliards de PIB supplémentaire, dont 35 milliards seraient affectés aux dépenses de retraites.

Bien sûr, « toutes choses ne sont pas égales par ailleurs ». Pour que tous les chômeurs retrouvent du travail dans le cadre d'une sécurisation de l'emploi et de la formation, pour que la part des salaires et des cotisations sociales dans la valeur ajoutée regagne les 10 points perdus dans les années quatre-vingt, il faut faire progressivement prévaloir un nouveau type de croissance de la productivité fondé sur le développement des capacités humaines plutôt que sur l'accumulation de capital matériel et financier.

Il faut changer la gestion des entreprises. Il faut s'attaquer à la domination du capital et aux prélèvements qu'il exerce sur la valeur ajoutée, et donc changer les critères qui président aux choix de production, d'investissement, d'embauches, de formation, de recherche, de financement.

La stratégie que nous proposons est de construire les rapports de forces et leur traduction institutionnelle qui permettront d'imposer des choix techniques, sociaux, financiers permettant de produire efficacement de la valeur ajoutée, et de l'utiliser pour développer les capacités des salariés qui la produisent, en augmentant les salaires et en développant la formation. C'est sur cette base qu'on pourra dégager des moyens supplémentaires pour financer le développement des services publics et de la protection sociale. C'est l'affaire des luttes sociales, des mobilisations pour le développement des territoires, et c'est aussi une affaire de politiques économiques.

Précisément, les propositions économiques du Parti communiste sont conçues comme des points d'appui aux luttes pour changer les critères de gestion des entreprises et pour faire du développement de nouveaux services publics l'une des bases d'une nouvelle civilisation.

Nous proposons en premier lieu un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises et des banques. Sur la base des données relatives à l'année 2018, il pourrait rapporter 34 milliards d'euros à la branche vieillesse de la Sécurité sociale (voir tableau page suivante). Mais son produit serait appelé à diminuer avec le temps puisqu'il viserait avant tout à dissuader les entreprises de placer leurs profits sur les marchés financiers, et à les pousser à les investir pour créer des emplois et pour former les salariés.



Calcul d'un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises et des banques

Revenus financiers des entreprises (milliards d'euros)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Ensemble des sociétés
Intérêts *	50,9	41,7	92,6
Dividendes	143,2	50,4	193,6
Prélèvements sur les revenus des quasi sociétés	2,5		2,5
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	8,1	5,5	13,6
Autres revenus d'investissements	2,0	20,1	22,1
Total des revenus financiers soumis à prélèvement	206,7	117,7	324,4
Montant du prélèvement au taux des cotisations sociales patronales (maladie, vieillesse, famille, chômage : 30,95%)	64,0	36,4	100,4
Dont cotisations retraites (10,45%)	21,6	12,3	33,9

* pour les sociétés financières : intérêts perçus nets des intérêts versés.

Source : INSEE, comptes nationaux 2018.

Notre deuxième proposition consiste en une modulation des cotisations sociales patronales pour pousser à la création efficace de valeur ajoutée et à élargir ainsi l'assiette des cotisations :

le taux de cotisation serait alourdi pour les entreprises qui, en quête de rentabilité, détruisent et précarisent l'emploi, rationnent les salaires et les dépenses de formation ; les entreprises qui fondent leur efficacité sur l'embauche et la formation de salariés qualifiés seraient au contraire encouragées, avec un taux moins élevé, mais sur une assiette en croissance.

Techniquement, nous proposons d'appliquer un taux de cotisations patronales plus élevé aux entreprises dont la part du total salaires + dépenses de formation dans la valeur ajoutée diminue ou augmente moins vite que la moyenne de leur branche. Les salariés et leurs représentants seront dotés de droits de suivi et d'alerte sur le respect de ces conditions. La même logique inspire notre proposition d'une modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction de critères d'efficacité sociale.

Cette proposition est bien sûr cohérente avec la suppression des aides fiscales et sociales coûteuses et perverses dont bénéficient les entreprises, à commencer par le CICE et les exonérations de cotisations sociales patronales.

Et comme les modalités et le coût du financement des entreprises exercent une influence déterminante sur leurs choix de gestion, d'embauches, de formation, de R&D et d'investissement, nous formulons, de façon convergente, des propositions visant à **une réorientation du crédit bancaire et de la politique monétaire**, pour faire baisser l'influence des marchés financiers et le coût du capital qu'elle fait peser sur les entreprises, et pour encourager le financement de projets répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (emploi, salaires, formation...) et écologique (économies d'énergies et de ressources naturelles).

En résumé, pour que la part qui revient au financement des retraites soit à la fois plus grosse et moins indigeste, nous proposons de changer la « recette du gâteau ».



L'accélération des gains de productivité ainsi obtenue, et l'augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée, dégageraient ainsi les moyens de satisfaire les revendications du mouvement social (départ à 60 ans avec 75 % du salaire, indexation des pensions sur les salaires), puis d'aller au-delà pour répondre à la croissance des besoins, à l'âge de la retraite comme à tous les âges de la vie.

La condition pour y parvenir réside dans la conquête, par les travailleurs, de pouvoirs nouveaux d'intervention et de décision dans les entreprises.

La même logique doit prévaloir dans la gestion du système de sécurité sociale lui-même, dans son organisation et dans celle des pouvoirs en son sein. Quant à l'aspiration massive à une simplification du système des retraites, elle pourra être obtenue en faisant converger vers le haut les différents régimes. L'exemple du régime de retraite couvrant tous les salariés des industries électriques et gazières montre que c'est possible, au moins au niveau de toute une branche.



SPÉCIALE FÊTE DE L'HUMANITE

Jeudi 12 septembre

19h Repas de soutien à la revue Progressistes

Comme chaque année, plusieurs membres de la Commission économique seront présents au repas.

19H30 - Stand de la Gironde

Progressistes
Science Travail & Environnement

GRAND REPAS DE SOUTIEN À LA REVUE

JEUDI 12 SEPTEMBRE 19H30

**FÊTE DE L'HUMANITÉ
STAND DE LA GIRONDE**

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE SUR LA FÊTE
ENTRE LE TRAVAIL ET LES SCIENCES

Inscriptions à revue.progressistes@gmail.com

Vendredi 13 septembre

**Bataille General Electric
Rencontre et échanges
avec des syndicalistes et
des belfortins.**

**En présence de Frédéric
Boccaro.**

**17H - Stand du Territoire
de Belfort**



Une autre proposition du point et passage militant
André Prone

**L'AUTRE VOIE
POUR L'HUMANITÉ**

100 intellectuels
s'engagent pour un post-capitalisme



**Autour du livre *L'autre voie pour
l'humanité*
Autour de l'ouvrage dirigé par
André Prone, avec la participation
de Denis Durand.**

18H30 - Village du Livre



Vendredi 13 septembre

Rencontre des syndicalistes avec Fabien Roussel

19H30 - Stand du CN



Invitation

Vendredi 13 septembre 2019

19h30 - Stand national du PCF (place Maurice Audoin)
Fête de l'Humanité

Rencontre entre Fabien Roussel et les représentant.e.s du monde du travail

A l'occasion de la fête de l'Humanité et du lancement du tour de France des entreprises et des lieux de travail, nous vous invitons fraternellement à une rencontre avec Fabien Roussel, secrétaire national du PCF pour un échange politique suivi d'un pot fraternel.



Fête de l'Humanité



Rendez-vous des militants des Finances-Banques et Assurances

20H30 - Stand de la Drôme

Samedi 14 septembre

**SALAIRES,
EMPLOI, SÉCU,
SERVICES PUBLICS:
ET SI ON S'ATTAQUAIT
AU CAPITAL ?**

avec Laurent Brun, Marie-Claire Cailletaud, Denis Durand, Thomas Porcher et Dominique Seux.

11H30 - Stand du CN

Les enjeux de la rentrée : rencontre des correspondants de la Commission économique

Venez partager un moment politique et convivial autour d'un verre avec l'ensemble des correspondants de la Commission économique !

13H - Stand du CN





Samedi 14 septembre

"Ils veulent privatiser la Sécu!"

Débat avec Frédéric Rauch, Loïc Pen, Jean-Jacques Verchay et Bernard Teper

15H45 - Espace ESS



Attaques contre l'administration des Finances et enjeux locaux
Débat avec Jean-Marc Durand, Nicolas Thirion et Pascal Salvoldelli
17H - Stand de la Drôme

Dimanche 15 septembre

La guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis

Débat avec Rémy Herrera, Frédéric Boccara et Gaël de Santis.

10H30 - Village du Monde



Désindustrialisation de la France : que faire ?

Débat avec Frédéric Boccara, Henri Guaino et Arnaud Montebourg

14H - Stand des Bouches-du-Rhône

